



Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg, le 15 janvier 2026

Objet : Question parlementaire n° 3447 du 13 janvier 2026 de Madame la Députée Liz Braz concernant « Mesures de sécurité dans les bars et discothèques ».

Madame la Ministre,

En date du 13 janvier 2026, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Il apparaît cependant que la question relève également de la compétence du Ministre du Travail.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Madame la Députée Liz Braz.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre des Affaires intérieures

(s.) Léon Gloden